



## **Etape 2 : Inscription définitive**

**Cette étape est indispensable pour confirmer votre pré-inscription. Le samedi 29/06 à 13h les créneaux seront libérés pour accueillir de nouveaux élèves.**

- Corriger (en bleu, pour rendre visibles les corrections) et compléter le bulletin d'inscription pré-rempli remis par votre professeur.
- Lire le règlement intérieur.
- Venir déposer votre dossier complet à l'une des 4 permanences d'inscription, **du samedi 22 au samedi 29 juin 2019** :
  - Bulletin d'inscription complet signé
  - Apporter 5 chèques à rédiger SUR PLACE.
    - 1 chèque d'adhésion
    - 3 chèques (1 par trimestre) de règlement des cours
    - 1 éventuel chèque complémentaire (en cas de cours double non garanti)
    - Vos chèques vacances **en cours de validité**
    -
- L'association a besoin de vous pour organiser les événements de la prochaine saison. Duquel de vos talents souhaitez-vous faire profiter les élèves et la commune ?

**Nous ne prenons pas les dossiers adressés par courrier.**

**Les membres du bureau vous accueilleront le**

- **Samedi 22 de 10h à 13h**
- **Lundi 24 de 18h à 20h**
- **Mercredi 26 de 14h à 18h30**
- **Samedi 29 de 10h à 13h**